



# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal,

- CONSTATE l'installation de madame Tatjana PUSKAS en remplacement de madame Elodie SPRINGER au Conseil Municipal
- APPROUVE la modification de la composition de la commission Culture composée comme suit : Mesdames, Messieurs, Nathalie BRAHAMI, Marie-Madeleine COLLOT, Tatjana PUSKAS, Pierre HERBELOT, Joëlle MARTINEZ, Fadila BOUZIANE, Audrey MOREAU – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE la modification de la composition de la commission Scolaire, périscolaire et Petite enfance composée comme suit : Mesdames, Messieurs, Annabelle VICENTE, Tatjana PUSKAS, Olivier FOURCHES, Stéphanie AUVILLE, Alain GAUDISSIABOIS, Stéphane CAPDET, Philippe RELIN, Audrey MOREAU – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France pour l'année 2016 – **A LA MAJORITE**

- DECIDE de créer au 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

- 1 poste de Psychologue de classe normale, catégorie A, filière Sociale, à temps non complet,
- 1 poste d'Agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles, catégorie C, filière Sociale, à temps complet,
- 1 poste d'Auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe, catégorie C, filière Sociale, à temps complet,

DECIDE de supprimer au 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

- 2 postes d'Attaché, catégorie A, filière Administrative, à temps complet,
- 1 poste de Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, catégorie B, filière Administrative, à temps complet,
- 1 poste de Cadre de santé de 2<sup>ème</sup> classe, catégorie A, filière Sociale, à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint d'animation, catégorie C, filière Animation, à temps complet, – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction dans la commune comme suit :

1. Concession de logement pour nécessité absolue de service (NAS) :

Emplois	Structures concernées	Obligations liées à l'octroi du logement
Gardiens d'équipements sportifs	COSEC la Butte COSEC la Cavée Parc des Sports	Pour des raisons de sûreté, de sécurité et de responsabilité
Gardiens d'équipements scolaires	Ecole et CLSH Le Grillon Ecole la Butte Ecole Pablo Neruda Ecole Longues Rayes / la Challe Ecole le Bois Ecole Henri Fillette Ecole des 10 Arpents	
Gardien de la Maison de la Challe	Maison de quartier de la Challe	
Gardien du site Jeannette Largeau et cimetières	CLSH Jeannette Largeau et les 2 cimetières	
Coordinateur des astreintes techniques	Bâtiments municipaux et voies de circulation	

2. Convention d'occupation précaire avec astreinte (COPA) :

Emplois	Structures concernées	Obligations liées à l'octroi du logement
Gardien de la Maison de la Challe (binôme)	Maison de quartier de la Challe	Gardiennage et surveillance du site

– **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le versement de la prise en charge des frais de repas et de transport, des jeunes accueillis en service civique pour la durée totale de l'agrément, renouvellements compris – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE le maintien à titre conservatoire du montant de l'indemnité spécifique de service pour la directrice de l'organisation territoriale et du management dans le cadre de son contrat actuel et lors des prochaines reconductions de contrat, DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont et seront inscrits au chapitre 012 du budget communal des exercices concernés – **A LA MAJORITE**
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché passé selon la procédure adaptée pour les travaux d'entretien, de réhabilitation de voirie, d'assainissement des voies communales et des bâtiments avec la société COLAS Ile-de-France Normandie pour une durée de 3 ans, selon le prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires de l'accord-cadre et un montant maximum de 2 700 000 € HT sur la durée totale du marché – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la ville d'Eragny-sur-Oise à la ville de Jouy-le-Moutier pour la mise en œuvre du projet de déploiement de la vidéo-protection et d'autoriser monsieur le maire à signer ladite convention et tous les documents afférents – **A LA MAJORITE**
- CONSTATE la désaffectation du stade Okonski et DECIDE de son déclassement du domaine public communal – **A LA MAJORITE**
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de mise à disposition de la parcelle cadastrée AO 300 au bénéfice d'une famille Eragnienne en contrepartie de son entretien et de sa conservation pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement pour la même durée – **A LA MAJORITE**
- ABROGE le Règlement Local de Publicité – **A LA MAJORITE**
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention particulière de mise à disposition, à titre gratuit, du système d'information géographique « Géoagglo » avec la Communauté d'agglomération de Cergy- Pontoise – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour le versement d'une dotation à la commune d'Eragny-sur-Oise pour le mobilier et les équipements du nouveau groupe scolaire du Bas Noyer et les pièces s'y afférant – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à la Caisse des Ecoles d'une subvention d'investissement exceptionnelle de 1 200 euros dans le cadre du programme numérique à l'école – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la modification des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles comme suit : Mesdames, Messieurs, Olivier FOURCHES, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Nicole THENIN, Chantal BAGGIO Monique MERIZIO, Akim BOUKDOUR, Audrey JESPAS, Marie-Madeleine COLLOT, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE – **A L'UNANIMITE**

- ENTEND une information relative à la rentrée scolaire 2017/2018

- APPROUVE les axes des projets sociaux de la Maison de la Challe et de la Maison des Dix Arpents, pour la période 2017/2020, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions annuelles auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les deux prestations « Animation Globale et Coordination » et « Animation Collective Familles » pour chacun des deux centres sociaux – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE le régisseur principal et le mandataire suppléant de la régie de recette « service des sports » d'encaisser pour le compte de l'association Laurette Fugain les dons versés par les coureurs lors de leur inscription à Eragny Tour– **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « Foyer socio-éducatif du collège Léonard de Vinci » d'une subvention exceptionnelle de 110 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « Les potagers de la Challe » d'une subvention exceptionnelle de 300 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « Gymnastique sportive et artistique » d'une subvention exceptionnelle de 600 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « AJEK » d'une subvention exceptionnelle de 300 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « AJEN » d'une subvention exceptionnelle de 100 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « EMEX » d'une subvention exceptionnelle de 500 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « Chemins et rencontres » d'une subvention exceptionnelle de 200 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « Mémoires d'Eragny » d'une subvention exceptionnelle de 200 euros – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE le versement à l'association « Eragny Lecture » d'une subvention exceptionnelle de 500 euros – **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

- ENTEND la réponse faite à la question d'actualité posée par le groupe minoritaire « Un cœur pour Eragny » concernant l'opération ville propre prévu le 30 septembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 42.

Étaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Alexandre KARADJINOV, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Pierre HERBELOT (à partir de 21h03), Frédéric TOURNERET, Jérôme GONTIER, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Nicole THENIN, Tatjana PUSKAS, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Annabelle VICENTE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV (jusqu'à 21h03)
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Yannick TOUCHET a donné pouvoir à Madame Nathalie BRAHAMI
- Monsieur Philippe RELIN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE
- Monsieur Karim ZIABAT a donné pouvoir à Monsieur Gérard BURN

Absents :

- Madame, Messieurs, Stéphane CAPDET, Frédéric PARENT, Audrey MOREAU.

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme secrétaire de séance.